

ITALIEN

ÉPREUVE COMMUNE : ORAL

Laura Fournier-Finocchiaro, Pierre Musitelli

Coefficient de l'épreuve : 2

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions

Type de sujets donnés : texte

Modalités de tirage du sujet : tirage au sort d'un sujet (pas de choix)

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun

Lors des examens oraux de la session 2019, le jury d'italien a auditionné une seule candidate, comme les années passées.

Le texte proposé cette année était extrait du quotidien *Corriere della Sera* du 7 février 2019. L'article portait sur les tensions diplomatiques entre la France et l'Italie, suite au rappel par la France de son ambassadeur en Italie, pour protester contre les critiques répétées du gouvernement transalpin sur la politique française. L'article passait en revue les sujets de discorde : la visite du vice-premier ministre Luigi Di Maio auprès de « gilets jaunes » en France, les critiques de l'autre vice-premier ministre Matteo Salvini contre Emmanuel Macron, les désaccords sur les migrants, l'impasse de la ligne TGV Lyon-Turin, etc. Le sujet avait été largement médiatisé des deux côtés de la frontière au moment de cette décision inhabituelle entre deux pays membres fondateurs de l'Union Européenne.

L'article n'était cependant pas un texte informatif neutre ; rédigé par Massimo Nava, correspondant à Paris et éditorialiste pour le *Corriere della Sera*, il affirmait un point de vue orienté, à savoir que l'Italie avait plus à perdre que la France dans cette rupture diplomatique. L'enjeu était ainsi d'analyser les arguments et les motivations du journaliste pour défendre son opinion. La candidate, plutôt que de se lancer dans un excursus historique retraçant les relations franco-italiennes et les évolutions récentes de la politique italienne, devait être capable de repérer ce que le point de vue du journaliste pouvait comporter de subjectif, de l'interroger et de vérifier dans le texte – au demeurant assez imprécis – si les arguments en faveur de son opinion étaient explicités et convaincants.

La candidate s'est exprimée avec clarté, présentant d'abord le texte, puis exposant sa problématique et son plan qui lui ont permis d'aborder dans l'ensemble les questions soulevées par le texte (l'histoire commune franco-italienne, la montée des tensions diplomatiques, la nouvelle façon de faire de la politique en Italie). La bonne culture générale de la candidate a été notamment appréciée par le jury. L'analyse proposée avait néanmoins le défaut de s'être un peu trop éloignée du texte et de s'appuyer sur une foule d'exemples et de citations qui n'étaient pas clairement rattachés au propos du journaliste. La candidate aurait gagné à mieux analyser la rhétorique du texte et à mettre en perspective ses exemples afin de discuter la pertinence du point de vue exprimé. Par ailleurs elle a fait preuve d'une bonne maîtrise linguistique.